



Paris, le 24 mars 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

DISCRIMINATIONS SYNDICALES ET DEGRADATION DU DIALOGUE SOCIAL A KEOLIS.

Depuis 2013, les militants CFDT sont victimes de discriminations syndicales par les directions de Kéolis. Un militant licencié en décembre 2013 à Marmande sans raison sérieuse et actuellement à Montélimar, l'ancien Délégué Syndical qui se présente aux élections professionnelles du 26 mars 2014 est passé en conseil de discipline le 21 mars et va être licencié pour des fautes montées de toutes pièces par la Direction de Kéolis Montélimar, soutenue par la direction nationale du groupe Kéolis. Dans bien d'autres réseaux, des militants sont aussi attaqués par les directions à cause de leurs activités syndicales.

La CFDT ne laissera pas faire et demande à ses sections syndicales de déposer une notification préalable à situation conflictuelle puis un préavis de grève dans tous les réseaux urbains Kéolis pour dénoncer ces pratiques et mettre le groupe Kéolis devant ses responsabilités.

La CFDT ne restera pas sans réactions face à ses discriminations et face à la dégradation du dialogue social avec Kéolis, pourtant signataire de l'accord de Branche du 3 décembre 2007 sur l'amélioration du dialogue social. Cet accord, signé par la CFDT et l'UTP dont Kéolis est le principal acteur, est régulièrement bafoué par les directeurs de réseaux de ce groupe.

Les condamnations en notre faveur pleuvent, puisque à l'heure d'aujourd'hui, pas moins de cinq décisions judiciaires nous sont favorables (la dernière en date en provenance de Caen est flagrante). Pour n'importe quel groupe normalement constitué, la leçon serait retenue ! Pas pour Kéolis, qui s'entête et persiste à malmenager les salariés dès qu'un préavis est déposé. Le départ d'Eric ASSELIN, ancien responsable DRH, y est peut-être pour quelque chose. A moins que l'arrivée de Jean Pierre FARANDOU, nouveau président du Groupe depuis août 2012, soit le révélateur d'une nouvelle politique plus antisociale. Certains directeurs de réseaux semblent désabusés par ces affichages, et préfèrent quitter le navire plutôt que d'entrer dans des logiques d'affrontements. D'autres, par contre s'en accommodent et prennent presque plaisir à écrire leur nom comme une référence de l'incompétence et de la répression syndicale.

Les militants du SNTU-CFDT ne laisseront pas ce groupe glisser vers des dérapages qui nous rappellent trop la venue du fond d'investissement 3i au sein du groupe dans les années 2000 et qui avait fait énormément de mal aux salariés. Et cela est d'autant plus étonnant maintenant, de la part d'un groupe public comme la SNCF, actionnaire majoritaire, détenu par l'Etat.

La réaction sera virulente et proportionnée aux dérives constatées dans les réseaux de ce groupe.

Pour le SNTU CFDT

Le Secrétaire Général

Eric Hugon

06.09.34.60.42